

Circuit n° 30

Les Quatre Vents

7 km - 1 h 45

Départ de Saint-Evrout

Attention: ce circuit emprunte sur une partie des bois dans lesquels on chasse à tir d'octobre à février. Il sera prudent de ne pas s'y aventurer pendant cette période.

Départ du parking situé à l'entrée de l'ancienne Abbaye de St-Evrout Notre Dame du Bois, en face de l'église. Remonter la rue principale en direction du calvaire et tourner à droite au premier carrefour vers Bocquencé, à l'angle d'une maison de briques. Marcher pendant

environ 300 m puis descendre dans le chemin en herbe qui part à droite. Continuer en passant entre les trois bâtiments et la haute haie puis longer le pré. Poursuivre tout droit. Après être passé sous la ligne à haute tension, le chemin marque un « S » vers la droite à « l'épine » puis arrive sur « Charentonne ». (La Charentonne prend sa source sur la commune de St-Evrout-ND-du-Bois, près de la chapelle St Evroult). Traverser cette rivière large de 2 à 3 m. Prudence! Passage difficile par temps pluvieux.

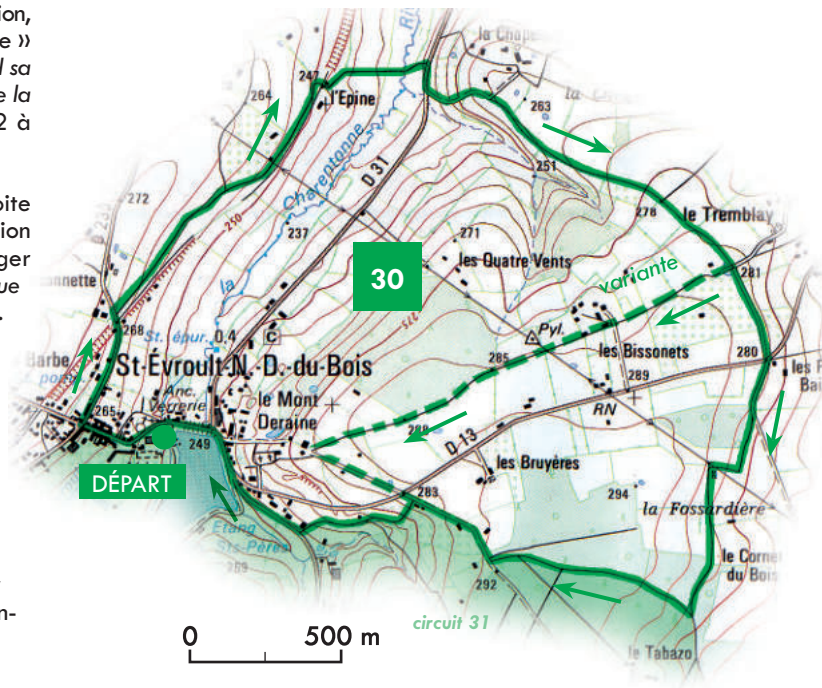
Remonter jusqu'à la RD 31. La longer vers la droite sur environ 100 m puis monter à gauche en direction de « la Chapellière ». En haut de la côte, s'engager dans le chemin de terre encadré de haies (Belle vue sur la vallée de « la Charentonne » à votre droite). Continuer tout droit jusqu'à une route goudronnée à un carrefour de chemins.

Deux possibilités vous sont offertes:

1- Tourner à droite dans le chemin qui part à angle droit. Vous passez devant quelques maisons au lieu-dit « les Bissonnets » puis longez un bois. Peu après, le chemin tourne à gauche pour déboucher sur la RD 13. Traverser pour s'engager sur la route goudronnée qui part en face puis descend rapidement à droite dans un chemin en herbe.

2- Sinon, prendre la route qui part droit devant. Arrivée sur la RD 13, prudence! Traverser pour s'engager en face vers « le Cornet du Bois » en passant à côté du calvaire. Continuer le chemin de terre en laissant une grande allée privée sur votre gauche. Plus loin, le chemin marque un « S » vers la droite puis part en direction de la forêt de St Evroult. Arrivée au bois, tourner à droite sur le chemin « des Marettes », au carrefour d'intersection de circuits. Continuer jusqu'à retrouver une route goudronnée à l'entrée de la propriété privée « le Tabazo ». Longer la route vers la droite pendant environ 300 m puis descendre le chemin vert qui part à gauche juste avant la RD 13.

Au croisement des chemins, continuer sur le large chemin qui part en face. (Remarquez une maison à colombages en contrebas sur votre gauche). Le chemin devient plus sec. Arrivée sur la RD 31, partir à droite puis au carrefour avec la RD 13, prendre à droite pour longer le plan d'eau (baignade, pédalos, minigolf, pêche, camping) et retrouver le parking du départ.



La forêt domaniale de Saint-Evrout

La forêt domaniale de Saint-Evrout fait partie d'un ensemble boisé d'environ 5000 ha, appartenant en majeure partie à des propriétaires privés. La forêt domaniale avec 668 ha représente environ un sixième de cet ensemble.

Le massif tire son nom d'Evroult, noble du Bessin, qui vécut au VI^e siècle. Après avoir fréquenté la cour Childebart, il se sépara de sa femme pour épouser la vie monacale. Au milieu du VI^e siècle, il fonde un ermitage qui devint ensuite une abbaye. L'essentiel de la forêt appartient alors à l'abbaye et elle subit le sort traditionnel des forêts au Moyen-Âge en étant traitée en taillis et taillis futaie. En 1949, la forêt devient propriété des Houillères du Bassin de Lorraine. Elle est alors soumise au Régime Forestier et gérée par l'administration des Eaux et Forêts, avant de devenir domaniale en 1955 par le biais d'un échange entre les Houillères et l'État. Au moment de cet échange, les peuplements sont alors réduits à bien peu de chose: taillis-sous-futaie de chênes et de bouleaux très clairiérés, réserves sporadiques, taillis très jeunes de 5 à 18 ans enrichis localement en pin sylvestre ou en salin pectiné. La reconstitution des peuplements devient la première nécessité de l'État, nouvellement propriétaire: 260 hectares sont en résinés, dès 1955.

Le 22 avril 1984, un incendie éclate dans la parcelle 33, le long de la route de St Evroult Notre Dame des Bois à St Pierre des Loges. En une demi-journée, près de la moitié des parcelles en résinées depuis 1955 sont entièrement détruites, soit 110 hectares de pin laricio et d'épicéa commun. Les peuplements résineux incendiés en 1984 ont été remplacés par des plantations de chêne rouvre et de chêne rouge d'Amérique.

La forêt de St Evroult possède une abondance de grands gibiers avec notamment de nombreux cerfs. La densité des populations actuelles est totalement incompatible avec la sylviculture pratiquée qui s'efforce, par plantations, d'introduire du chêne. L'engrillagement est pour l'instant, la seule solution à ce problème. L'objectif principal assigné à la forêt de St Evroult en fonction de ses potentialités est la production de chênes. La forêt est loin d'être reconstituée. Il reste un énorme travail de conversion et de transformation à réaliser, qui doit durer encore 150 ans.

Source: Office National des Forêts



Pays d'Ouche Nord

Circuits n° 30 et 31

Les Quatre Vents

Les Étangs

Conception et réalisation Ad litteram 02 32 60 13 13 - Crédits photos: Thomas Peyrou et Pays d'Ouche Développement
Cartes n° 1814 E - 1814 O - 1815 O - © IGN - Paris - 2008 - Autorisation n° 43-08002

